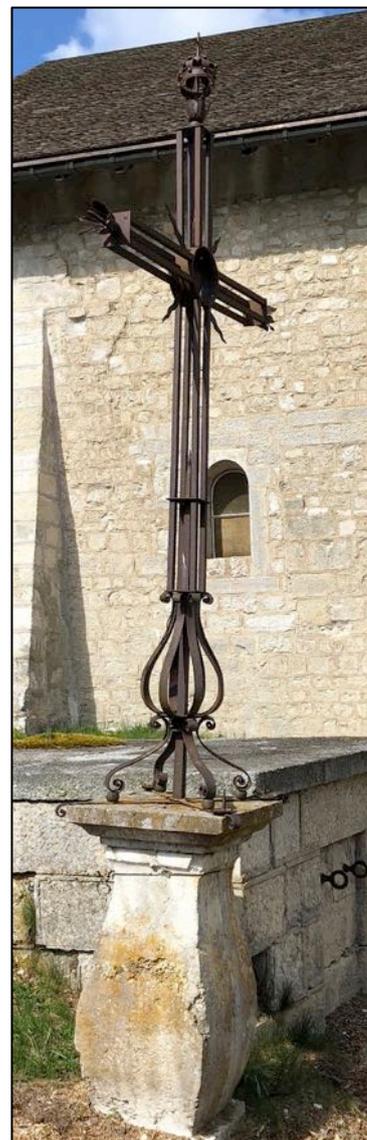


**Jougne
Chapelle St-Maurice**

**Fer FF1#3D - S(1+4)C4
46.757486, 6.391009**

Cette petite croix en fer forgé 3D, dépouillée mais très originale, se trouve dans le cimetière attenant à la chapelle Saint-Maurice de Jougne, au sud-ouest et en contrebas de l'église. Cette chapelle est le dernier vestige d'un prieuré datant, pour sa crypte, du IX^e siècle et, pour la chapelle proprement dite, d'une reconstruction du XII^e siècle : elle est classée au titre des monuments historiques. Le cimetière qui entoure la chapelle est ancien : il est déjà mentionné dans le cadastre de 1839 et a été agrandi en 1866.



La croix en fer forgé, assez atypique, date vraisemblablement du XVIII^e siècle comme l'attestent à la fois son allure générale et son très piédestal galbé et aussi l'existence, sur le fer montant central, de marques identitaires de la forge les ayant fournis.

Jusqu'en 2017, un imposant résineux cachait et risquait d'endommager la croix. La municipalité de Jougne a décidé d'abattre l'arbre : la croix est désormais bien visible mais il faut constater qu'elle penche fortement du côté de la pente du terrain.

Au-dessus du piédestal, la croix en fer forgé présente, de bas en haut, un petit socle formé de quatre consoles en S, puis un dispositif de fût intermédiaire en forme de balustre et enfin un croisillon élancé à structure tridimensionnelle.

Le piédestal galbé

D'emblée, le regard se porte sur le très beau et très élégant piédestal en calcaire, à faces chantournées de style Louis XV. Ce piédestal original aux proportions équilibrées, est un des rares modèles de ce style dans toute région (avec La Cluse et Mijoux).



De plan carré, il est plutôt élancé et repose sur une petite dalle en partie cachée. À sa base, existe une plinthe, chanfreinée sur le haut. Encore bien visible sur des clichés de 1984, cette base est aujourd'hui en partie recouverte par les terres.

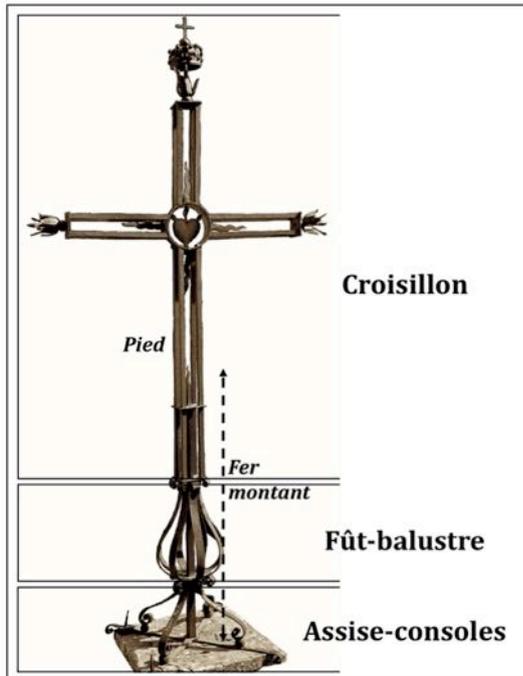
Puis vient un corps galbé, à quatre faces, avec une forme de balustre et se terminant par un tailloir. Ce dé ou corps principal, est surmonté d'une corniche, indépendante, très saillante et à la modénature très stylée avec une belle doucine.



Le piédestal est malheureusement en assez mauvais état. Un cliché de 1984 révèle une profonde fissure verticale. Celle-ci ne semble pas avoir encore atteint la face opposée. Elle a été colmatée lors de l'opération récente de remise en état du site et d'abattage du résineux. Un ceinturage déjà visible en 1984 a été réalisé avec un fer très discret ?



La structure de la croix en fer forgé



Cette partie de la croix est un assemblage vertical original de plusieurs sous-ensembles en fers plats et en fers de section carrée.

Cette structure métallique originale et complexe comporte :

- une assise (ou pied) comportant quatre consoles légères en S et à volutes, réalisées en fer plat ; cette assise surbaissée s'accroche à la corniche du piédestal ;
- une partie en forme de balustre élancé, également en fer plat et formant fût intermédiaire ;
- enfin, le croisillon à structure tridimensionnelle, réalisée avec une ossature en fers de section carrée ; un décor religieux occupe l'intérieur des branches de la croix.

À noter dans la partie basse (assise-pied) et dans le fût intermédiaire (balustre) ainsi que dans la partie basse du montant parallélépipédique vertical du pied du croisillon, la présence au centre de la croix, d'un long et gros fer vertical ancré dans le piédestal, montant vers le haut et se terminant à mi-hauteur par une lance avec flamme ondulante.

L'assise aux quatre consoles

La partie ferronnée de la croix vient s'ancre de façon sophistiquée sur la corniche du piédestal. Cela passe par l'installation, sur la corniche, de deux fers plats positionnés selon les diagonales de la corniche et se superposant. Ces fers plats se terminent par des volutes débordant de la corniche et orientées vers le bas. À noter, aux extrémités, la présence de quatre porte-chandelles dans les angles de la corniche



Une réservation dans les fers plats permet le passage du gros fer montant de section carrée, au centre du dispositif ; ce fer structurel carré est scellé dans le bloc de pierre.



Les quatre consoles en fer plat, en forme de S et avec rouleaux terminaux, assurent la stabilité de la partie ferronnée de la croix. Elles sont positionnées sur les diagonales de la corniche de façon à obtenir la meilleure assise possible pour lutter contre le renversement.

De facture assez simple, elles sont fixées à la corniche du piédestal par de très grosses perles en fer, elles-mêmes fixées au croisillon de fers plats. En partie haute, les rouleaux viennent se fixer sur une platine centrée sur le fer structurel vertical. À noter que les consoles ne s'appuient pas directement sur le gros fer central : cette disposition très aérienne laisse penser que les consoles servent surtout à équilibrer les forces de renversement sans apport majeur au transfert vertical de la charge de la croix vers le piédestal.



Cette structure tridimensionnelle de l'assise de la croix est originale tant du point de vue de l'équilibre mécanique ainsi obtenu que du point de vue de sa légèreté et surtout de son élégance, toute en simplicité. La présence des portes chandelles est aussi une caractéristique rarissime, non observée jusqu'à ce jour ailleurs.

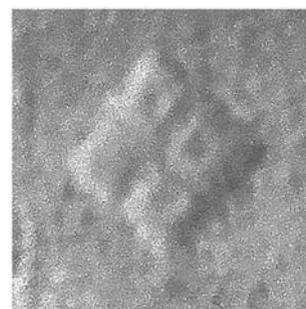


Un examen attentif du fer structurel vertical révèle la présence de marques imprimées à chaud dans le métal. Ces marques, en nombre variable (3 sur une face, 1 sur une autre), se présentent sous la forme de losanges composés eux-mêmes de 4 petits losanges, avec une petite surélévation (globule) au centre de chaque petit losange ; on peut aussi y voir une forme en croix.

Selon Roger Bailly, dans le but d'identifier certains fers de qualité, il avait été ordonné en 1662 *"que ledit bon et loyal fer sera marqué à la marque de la forge où il sera fait"*.



L'exercice du droit de marque des fers sera supprimé par lettre patente de Louis XVI du 24 mars 1790. S'agit-il ici à Jougue de la marque des forges de la Ferrière-sous-Jougne d'avant 1790 ?

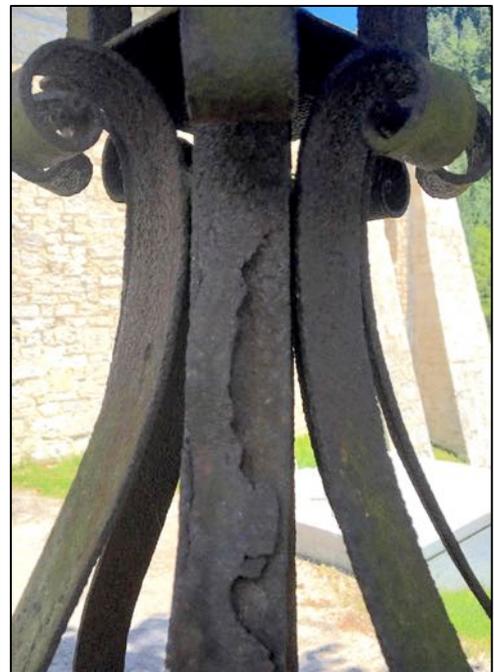


Le fût-balustre intermédiaire

À partir de l'attache supérieure des consoles, se développe un dispositif structurel élégant en forme de balustre galbé. Il est constitué de huit fers plats, avec courbes, contre-courbes et rouleaux terminaux.



Semblant s'appuyer sur les consoles (comme indiqué plus haut, il n'en est rien), ce balustre paraît comme "élevé en l'air" apportant une certaine grâce au monument et surtout en contribuant à élever la croix.



Les fers plats du balustre sont fixés par rivets à la base sur une coupelle. À noter la présence de la tige verticale en fer de section carrée montant depuis le piédestal et traversant le pied et le balustre intermédiaire.

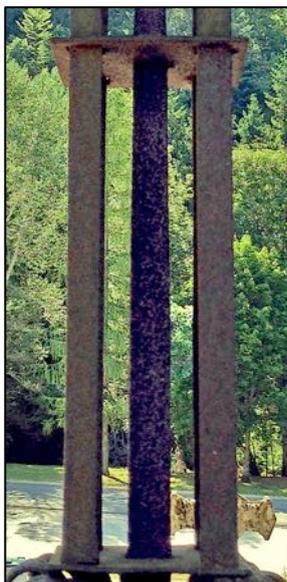
En partie haute du balustre, les volutes sont fixées à une platine d'entretoisement quasiment invisible (au niveau du col du balustre). Elles donnent l'impression de supporter le pied du croisillon. Ce dispositif en balustre, d'un clacissisme maîtrisé, est particulièrement réussi et témoigne de l'exceptionnel savoir-faire de l'artisan. On note toutefois que le fer de l'une des lames est particulièrement corrodé, ce qui justifierait une sérieuse restauration de cette croix.

La partie basse du pied du croisillon

Poursuivons l'ascension patiente de la croix. À partir du sommet du fût-balustre intermédiaire, partent quatre fers carrés verticaux qui vont créer le volume virtuel de la croix (structure tridimensionnelle). Le relais structurel de la croix est alors repris par le dispositif parallélépipédique délimité par les quatre montants verticaux (de section moins large que celle du fer structurel central).



En partie basse du pied du croisillon, le fer carré vertical central passe à travers une platine horizontale d'entretoisement. Il se poursuit, plus haut sous forme d'une lance à flamme ondulante, sorte de rayon de gloire (flamme ou lance selon le profil choisi).



Les deux platines d'entretoisement présentes en cette partie basse du pied du croisillon servent à préserver la forme de la croix et d'éviter que celle-ci se vrille. Elles sont particulièrement simples, sans la moindre boursouffure décorative et contribuent au caractère léger, aérien, de la croix.

Il est intéressant de faire un retour en arrière sur ce dispositif étagé du bas de la croix en fer forgé. Il assure bien sûr la stabilité de la croix (fonction structurelle) mais surtout il vise à organiser astucieusement l'espace, les volumes, avec un jeu de formes variées et très élégantes. Ce dispositif semble vouloir "aider mentalement à la montée du regard vers le haut de la croix" : son profil général peut faire penser à une sorte de "petite tour Eiffel".

On retrouve là un principe fondateur des structures en fer qui recherchent à la fois l'élévation, l'efficacité et la légèreté.

La partie sommitale du croisillon



L'ensemble, équilibré, est une bonne illustration du fertile dialogue établi entre Fer et Foi.

Le centre de la croisée comporte un puissant cylindre en fer sur lequel viennent se fixer les fers structurels des branches (à noter les boulons d'assemblage des montants verticaux du pied du croisillon sur le cylindre).



Le cylindre encercle un motif en fer étampé constitué du "Sacré-Cœur" de Jésus transpercé par trois petites lances.

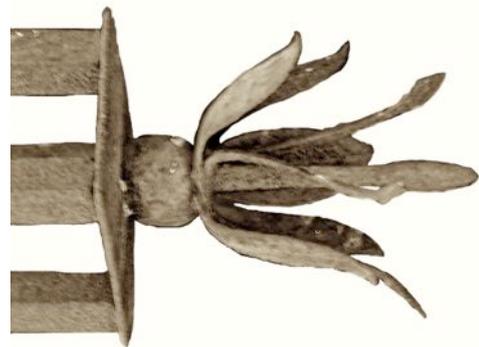
La symbolique du cylindre renvoie à la présence du divin, de l'incréé (Dieu le Père) alors que le cœur transpercé est celui de Jésus aimant et mis en croix.

À partir du cylindre, huit rayons de gloire en flammes ondulantes partent vers l'extérieur du cylindre : ils occupent les quatre angles des branches de la croix ainsi que les quatre volumes internes des branches de la croix.

À noter l'absence de tout décor (et notamment d'instruments de la Passion) à l'intérieur du fût et des branches libres de la croix. On reste dans une symbolique religieuse relativement conceptuelle ou abstraite, typique des réalisations du XVIII^e siècle.



Les extrémités libres de la croix se terminent, vers l'extérieur, par des fleurs de lis stylisées en fer étampé, comportant six pétales (un pétale manquant d'un côté). Les graines saillantes sont accompagnées de trois étamines. De grosses perles (comme celles du pied de la croix) assurent la liaison entre les fleurs et leur fixation sur les platines carrées en tôle des extrémités.

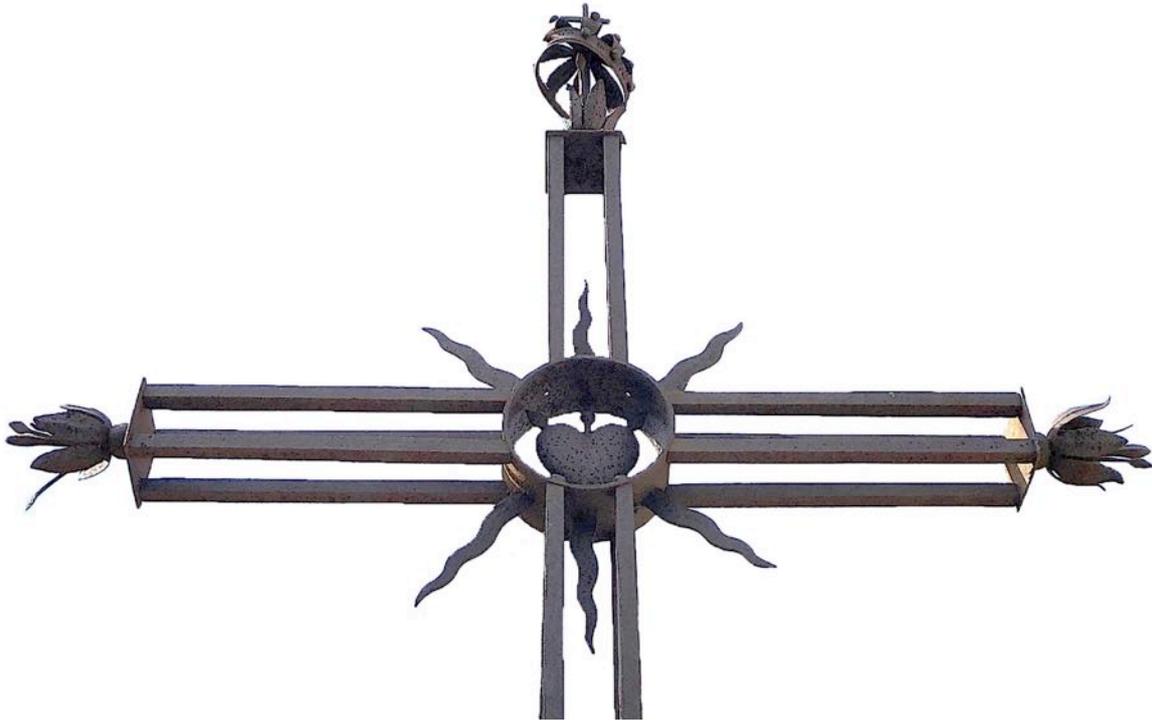


Le sommet de la croix, au-delà de la fleur de lys, présente une couronne à arceaux (symbolique du Christ-Roi). Celle-ci comporte de nombreuses petites perles.

La couronne est suspendue à une tige en fer rond remplaçant la graine de la fleur de lis.

Au-dessus de la couronne, est fixée une petite croix avec des esquisses de globes aux extrémités.





Conclusion - Une croix originale à préserver

Cette très belle petite croix en fer forgé s'apparente, pour sa partie supérieure, à une croix aujourd'hui disparue, dite croix Bonnet, datant de 1829 et située dans le même cimetière de la chapelle St-Maurice de Jougne. Leur réalisation aurait-elle été faite par le même artisan ?

Le piédestal, bien proportionné, est particulièrement esthétique avec son style Louis XV affirmé. Il reste fragile (fissure verticale bien marquée). Il penche aussi sérieusement dans le sens de la pente du terrain.

La partie basse de la croix en fer forgé (avec ses consoles et son fût-balustre) est aussi élégante en dépit de la rusticité de sa réalisation.

La partie haute est très typée avec surtout, à la croisée du croisillon, ce puissant cylindre comportant le "Sacré-Cœur de Jésus" et duquel partent de beaux rayons de gloire. La terminaison sommitale avec la couronne et la croix, symbole du Christ-Roi, est particulièrement travaillée, comme aussi les fleurs de lis stylisées.

Par certains aspects de sa construction (fers plats, fer étampé...), cette croix de Saint-Maurice de Jougne peut être rapprochée de celle du cimetière de Mouthe datant de 1783 : sobriété du décor, élégance des formes, excellence du travail du fer forgé...

Retenons aussi que cette croix présente l'originalité de comporter sur le gros fer carré structural montant du piédestal, les marques des forges l'ayant fourni, ce qui vient conforter l'hypothèse d'une datation de la croix du XVIII^e siècle.

Il convient de saluer la décision de la municipalité de Jougne qui, alertée par l'étude des croix FF3D du Haut-Doubs et sur les risques encourus par la croix de Saint-Maurice, a autorisé l'abattage du résineux la menaçant. On ne peut toutefois que regretter que la croix ne fasse pas l'objet d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques et qu'elle ne soit pas sérieusement restaurée.

Une mise en valeur spécifique serait par ailleurs bienvenue.